

## La Suisse saura-t-elle un jour dire non aux Américains?

PAR [ANTIPRESSE](#) | 14.04.2024 | [ENFUMAGES](#), [ERIC WERNER](#)

**La Suisse vient d'annoncer qu'elle n'adhérerait pas au traité sur l'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur en 2021. Elle voulait, semble-t-il, initialement le faire, mais y a en fin de compte renoncé. Pourquoi?**

À première vue, on voit mal pourquoi la Suisse n'y adhérerait pas. Elle-même ne possède pas d'armes nucléaires, et en plus elle a renoncé depuis longtemps à en acquérir. Elle a adhéré en 1963 au traité sur l'interdiction des essais nucléaires et en 1969 au traité de non-prolifération. En 1988, le groupe de travail qui s'occupait de ces questions au sein de l'administration a été dissous. Sauf que si la Suisse adhérerait à ce nouveau traité, les Américains pourraient en prendre ombrage. Cela les empêcherait d'exiger un jour de la Suisse ce qu'ils ont exigé (et obtenu) d'autres pays européens (Allemagne, Italie, Pologne, etc.), à savoir l'autorisation d'entreposer sur son sol des armes nucléaires. À l'heure actuelle, des négociations sont en cours avec la Finlande à ce sujet. Pourquoi pas demain avec la Suisse?

### Une neutralité fantôme

Formellement parlant, la Suisse ne fait pas partie de l'OTAN, mais de facto elle en fait complètement partie, comme le montre sa participation occasionnelle aux manœuvres militaires de l'OTAN dans le Grand Nord. En 1996, elle a adhéré au Partenariat pour la Paix (PPP), qui est une filiale de l'OTAN, étroitement «soudée» à cette dernière, pour reprendre le terme d'un document interne de l'OTAN de 1997(1). En d'autres termes, la Suisse est un satellite parmi d'autres des États-Unis, à certains égards, même, plus alignée encore que les autres. On vient de le vérifier encore avec la guerre en Ukraine. En ce sens, la neutralité suisse n'existe plus depuis longtemps. C'est un fantôme que les autorités agitent de temps à autre pour que les gens se tiennent tranquilles, mais aujourd'hui vide de tout contenu.

Élargissons encore la perspective. Il y a environ un quart de siècle, les Suisses découvrirent que leurs services spéciaux étaient directement impliqués dans la mise en œuvre du programme Echelon, un programme d'espionnage généralisé à travers le monde de la NSA (une des seize agences de renseignement de l'État américain). La NSA disposait en Suisse, à Loèche, d'une station d'écoutes satellitaires, station obligeamment mise à sa disposition. Certains, à l'époque, en inférèrent que la Suisse était un partenaire minoritaire du programme Echelon(2), minoritaire au sens où certaines informations secrètes étaient partagées avec les Suisses, mais pas toutes. On pourrait ici faire un parallèle avec l'affaire Crypto, découverte récemment, mais très vite étouffée par la suite. Sauf qu'en l'espèce le maître d'œuvre n'était pas la NSA, mais la CIA. Par ailleurs, l'affaire Crypto appartient aujourd'hui au passé, alors que le programme Echelon existe toujours. Il a en revanche changé de nom pour s'appeler Prism. Il en a largement été question en 2013 à l'occasion des révélations d'Edward Snowden à ce sujet.

En janvier 2024, soit tout récemment, le média en ligne alémanique *Republik* a rendu publique une enquête sur la surveillance de l'internet en Suisse par les services spéciaux. Il en ressort que toutes les communications sur internet sont aujourd'hui interceptées et ensuite traitées avec un système de mots-clés pour être ensuite exploitées à des fins de fichage généralisé. C'est ce que font aujourd'hui les services spéciaux dans tous les pays: le prétexte avancé étant la lutte contre le «terrorisme».

À partir de là, bien sûr, une question se pose: celle de savoir si les informations ainsi collectées restent enfouies dans des bases de données en Suisse même (dans l'Oberland bernois, semble-t-il) ou ne seraient pas par hasard également communiquées aux Américains.

La réponse est probablement oui. On n'a en effet pas de raison de penser que le lien qui s'est établi entre les services spéciaux suisses et la NSA au tournant du siècle se serait entretemps rompu ou seulement même relâché. Le contraire est le plus probable. Ou alors le Partenariat pour la Paix n'est qu'une formule sans signification (ce qu'il n'est assurément pas).

## **Des armes comme les autres?**

Revenons-en maintenant aux armes nucléaires. Les armes nucléaires américaines entreposées en Europe sont pour l'essentiel des armes tactiques, d'une puissance comparable, mais supérieure, à celle de la bombe d'Hiroshima. Selon la doctrine américaine actuelle d'utilisation des armes nucléaires, formalisée il y a une vingtaine d'années, ce sont des armes de première frappe, autrement dit qui pourraient être utilisées dans le cadre d'une guerre classique, ou si l'on préfère en continuité directe avec elle. On tourne ici complètement le dos à la stratégie de dissuasion, stratégie partant de l'idée selon laquelle l'arme nucléaire est une arme à part, faite peut-être pour être brandie, mais jamais utilisée. Son utilisation marquerait en effet *l'échec* de la dissuasion. Ici au contraire, on glisse sans transition de la guerre classique à la guerre nucléaire. Et donc le seuil nucléaire disparaît. L'arme nucléaire est une arme comme les autres.

En clair, les armes nucléaires américaines entreposées en Europe relèvent d'une stratégie d'attaque préventive et non simplement de défense. La conséquence en est que dans l'hypothèse où elles seraient utilisées, les pays-hôtes en payeraient le prix fort. Ils seraient à coup sûr rayés de la carte, et cela sur l'heure même. Le fait que le gouvernement suisse ait en fin de compte renoncé à signer le traité sur l'interdiction des armes nucléaires n'a donc en lui-même rien d'anecdotique. La Suisse a probablement cédé en la circonstance aux pressions américaines. Et donc, ici, une question se pose: que se passerait-il le jour où les Américains demanderaient à la Confédération d'héberger sur son sol des stocks d'armes nucléaires? Un certain nombre de pays membres de l'OTAN ont refusé l'installation de tels dépôts sur leur sol. C'est le cas notamment de la Norvège et du Danemark. La Suisse, elle aussi, pourrait éventuellement dire non. Sauf qu'il faut remonter très haut dans le temps pour entendre la Suisse dire non aux Américains. En serait-elle aujourd'hui seulement capable?

## **L'intérieur et l'extérieur**

Le PPP auquel la Suisse a adhéré en 1996 forme un tout. La Suisse, à ce moment-là, a renoncé à sa souveraineté pour s'aligner en toute chose sur l'OTAN et sur les directives américaines en un certain nombre de domaines, dont en particulier la sécurité. On voit à partir de là comment la question nucléaire se relie à la montée en puissance en Suisse des services spéciaux. La Suisse ne fait en l'espèce que s'aligner sur les pays voisins (et plus généralement encore sur l'ensemble des pays membres de l'OTAN). Paul Virilio(3) parlait il y a une trentaine d'années d'un partage des tâches au sein de l'OTAN, avec d'un côté les Américains s'occupant de la sécurité extérieure (la guerre proprement dite) et de l'autre les Européens s'occupant de la sécurité intérieure (reconvertie, en l'espèce, en guerre de l'État contre sa propre population: Virilio parlait d'*endocolonisation*).

Mais c'est plus compliqué. Les Américains s'occupent en fait de tout. Ils le font à travers leurs propres services spéciaux, mais aussi ceux des autres (qu'ils contrôlent entièrement). On ne peut donc plus tellement aujourd'hui distinguer l'intérieur de l'extérieur. A l'extérieur nous avons la guerre totale, à l'intérieur la domination totale. On objectera que l'espionnage intérieur n'est pas encore la domination totale. Sauf que c'est une première étape dans cette direction. Le reste suit, en règle générale sans problème: arrestations abusives, tortures, exécutions secrètes, terrorisme d'État, etc. Là encore, les Américains ont beaucoup à nous apprendre.

## NOTES

1. «Le nouveau PPP est soudé à l'OTAN» (cité in Judith Barben, *Les Spin Doctors du palais fédéral: comment la manipulation et la propagande compromettent la démocratie directe*, Xenia, 2010, p. 188.)
  2. L'expression est de Duncan Campbell, auteur d'un ouvrage intitulé *Surveillance électronique planétaire*(Éditions Allia, 2001), dans un entretien au quotidien suisse *24 Heures* (7 février 2001, p. 34).
  3. Paul Virilio, *L'insécurité du territoire*, Galilée, 1993.
- Article de **Eric Werner** paru dans la rubrique «*Enfumages*» de l'[Antipresse](#) n° 437 du 14/04/2024.